

# L'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

de *Lozère* / Mensuel

Supplément N°1 au N°232 de Septembre 2013

## Renseignements utiles :

## Adresse :

Espace Jean Jaurès  
Rue Charles Morel  
48000 MENDE  
ou BP 46

48002 MENDE Cedex

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-uns.org

Directeur de la publication :

Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0715 S 07420

N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-uns.org/48/>

## Prenons le pouvoir sur notre métier !

L'enquête réalisée par l'**UNSA Education** en mai/juin disponible en tapant le lien suivant : <http://www.unsa-education.com/spip.php?article264> montre que les Personnels de l'Education Nationale (et donc les enseignants) aiment leur métier (94% d'avis favorables), sont heureux de l'exercer (84%) et trouvent que les missions qui leur sont confiées ont du sens (82%). Ils sont davantage partagés sur la reconnaissance et le respect de leur profession (54 d'avis défavorables) et sur leurs conditions de travail (57% les estiment non satisfaisantes).

Le pouvoir d'achat (cité par 59%), les perspectives de carrière (44%) et la charge de travail (43%) sont, incontestablement, les priorités des collègues.

Le **SE-UNSA**, qui n'avait pas attendu les résultats de cette enquête pour avancer de multiples revendications, va néanmoins s'appuyer sur ce constat pour faire progresser de nombreux dossiers, afin que les attentes exprimées soient enfin entendues !

Pour le pouvoir d'achat et les perspectives de carrière, les évolutions récentes, à mettre à l'actif de notre **Syndicat**, sont positives : attribution d'une ISAE de 400 euros (voir page 4) et augmentation du contingent d'accès à la Hors-Classe. Ce n'est qu'une première étape, le **SE-UNSA** va poursuivre son action !

Pour les conditions de travail, de nombreux chantiers vont s'ouvrir à cette rentrée avec la mise en place de 13 groupes de travail dont certains sont plus particulièrement consacrés au 1er Degré : enseignants du 1er Degré bien sûr, mais aussi Directeurs d'École, RASED. Les formateurs et Conseillers Pédagogiques sont aussi concernés par ces discussions qui se dérouleront de septembre 2013 à février 2014. Le **SE-UNSA** vous rendra compte régulièrement de l'évolution de ces négociations !

La consultation sur les programmes du Primaire va aussi débuter (le 23 septembre -> voir page4).

Encore une occasion, pour les enseignants du 1er Degré, de prendre la parole ... pour prendre le pouvoir sur leur métier !

Dispensé de timbrage ■ MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette



SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage

### SOMMAIRE

1 Editorial

2 CAPD du 15/07

Phase d'ajustements / Mouvement PES / Hors-Classe PE

3 CAPD du 26/08

Dernières affectations / Contrats aidés « Direction » ...

4 Infos diverses ...

Consultation Programmes / ISAE des PE : c'est parti ! / 5ème Colloque A.D.Oc ...

### AGENDA

**Du 23 septembre au 18 octobre**

☐ Consultation « programmes »

**4 octobre**

☐ Comité de suivi « rythmes scolaires »

**Du 20 au 22 octobre**

☐ 5ème colloque international organisé par l'A.D.Oc à Mende

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le **SE-UNSA** a fait une déclaration préalable (disponible sur le site départemental à l'adresse suivante : <http://sections.se-unsa.org/48/>).

Le **SE-UNSA** a particulièrement insisté sur l'importance du rôle des représentants du Personnel, qui veillent à l'équité entre collègues et qui doivent être en mesure d'informer l'ensemble des Personnels dans la plus grande transparence. Des dysfonctionnements se sont produits lors de la phase d'ajustements : le calendrier a été modifié sans que ni les personnes sans poste ni les représentants du Personnel n'en soient informés. C'est inadmissible !

Sans remettre en cause les besoins, le **SE-UNSA** a regretté le nombre important et la nature des supports bloqués pour les PES et pour les contractuels du concours 2013-2, ce qui rend cette phase encore plus difficile pour les titulaires.

Le **SE-UNSA** s'est néanmoins félicité de la publication du demi poste de la classe passerelle de Fontanilles Maternelle.

Concernant la gestion des temps partiels, il a enfin rappeler sa demande d'une réflexion en profondeur sur ce dossier, dénonçant l'incohérence du calendrier imposé aux collègues, dont l'Administration s'exonère lorsqu'il s'agit de communiquer une réponse par exemple !

Mme la Directrice Académique a indiqué que l'Administration avait eu des difficultés lors de la publication de la liste de postes. Elle a réaffirmé la nécessité de bloquer certains supports pour les jeunes collègues.

#### ➤ Information sur la liste d'accès au Corps des Professeurs des Ecoles :

L'Administration a informé les représentants du Personnel qu'aucun emploi n'avait été attribué à la **Lozère** (NDLR : l'Administration avait indiqué l'année dernière qu'il ne restait que 6 instituteurs dans le département, dont 3 en disponibilité).

#### ➤ Accès à la Hors-Classe des Professeurs des Ecoles :

L'Administration a indiqué que suite notamment à la mise en œuvre du protocole d'accord (NDLR : signé par le **SE-UNSA**), le contingent départemental a été porté de 6 à 9.

Elle a signalé par ailleurs qu'une des collègues concernés, qui avait déposé un dossier de départ à la retraite « sous réserve de promotion », a annulé sa demande.

Un débat a eu lieu ensuite sur les animations pédagogiques et le retard de transmission de certains rapports d'inspection.

Pour le premier sujet, Mme la Directrice Académique a rappelé que les enseignants qui ne souhaitent pas participer aux animations offertes et qui ont une « proposition d'organisation différente » doivent la faire valider par leur IEN.

Pour le deuxième point, elle s'est engagée à rappeler aux IEN qu'ils devaient respecter certains délais.

#### ➤ Affectation des Professeurs d'Ecole Stagiaires 2013 :

L'Administration a remis en séance le document contenant le résultat du mouvement « spécifique » des PES.

Mme la Directrice Académique a précisé que pour les 3 dernières affectations, il s'agissait des propositions de l'Administration, les vœux et le barème n'ayant pas permis de « départager » les collègues concernés. Pour le poste du Collet de Dèze, c'est le fléchage anglais qui a été déterminant ...

#### ➤ Mouvement départemental 2013 - Ajustements :

Après examen des documents remis en séance (tableau des propositions d'affectation, liste des personnes sans poste), les représentants du Personnel ont indiqué leur désaccord sur plusieurs points.

Suite à la suspension de séance demandée par le **SE-UNSA**, et après avoir entendu les arguments des représentants du Personnel, Mme la Directrice Académique a accepté de modifier une dizaine d'affectations (sur des directions d'écoles / sur des postes d'adjoints fléchés lors de la première phase mais qui ne l'avaient pas été pour la phase d'ajustement, ce que l'Administration a tenté de « corriger » durant la CAPD / sur des postes de TR BD ...). La liste des personnes sans poste est passée de 15 à 10 collègues et celle des postes vacants de 11 (selon les prévisions initiales de l'Administration) à 7 supports.

Le **SE-UNSA** s'est interrogé sur le fait qu'un collègue obtienne un poste sans avoir fait aucun vœu ...

L'Administration a donné un certain nombre d'informations concernant les postes ayant fait l'objet d'un appel à candidature :

○ Direction de l'Ecole Annexe Michel Del Castillo : les 2 candidates ont eu un avis favorable, mais l'Administration a décidé de donner la priorité à celle connaissant le mieux le contexte local (*Martine BOYER*);

○ Postes de référents (2) : sur les 3 candidats, 2 ont obtenu un avis très favorable ou favorable. Il s'agit de *Stéphane GROLIER* et *Arnaud LAMETH*;

○ Poste de la Maison d'Arrêt : une seule candidature avec un avis défavorable. Mme la Directrice Académique a indiqué que ce support serait proposé au contractuel qui l'a occupé cette année, collègue qui demande son intégration dans l'Enseignement Public selon une procédure qui doit être confirmée.

○ SEGPA de Marvejols : suite au départ de *Clara GERSTCH* et au refus d'une collègue de venir (mouvement académique), la direction de la SEGPA est vacante. Mme la Directrice Académique a sollicité les adjoints. *Pierre VLAHOVITCH* a accepté de faire fonction en 2013/2014. Son poste d'adjoint sera donc proposé lors de la dernière phase du mouvement.

L'Administration a ensuite fait le point sur la situation du département :

- *Georges GROS* a obtenu son détachement dans le 2nd Degré;
- un avis favorable est donné à l'ineat de Mme *Lucie LAMBERT*;
- sous réserve de l'accord de l'Avoyron, un échange est proposé avec ce département (départ de *Alexandre SOLIER* et intégration de *Florence CHAUMIER*).

En fin de réunion, le calendrier de la dernière phase du mouvement est arrêté : la liste des postes encore vacants sera adressée aux collègues sans poste dans les 15 jours. La fiche de vœux devra être renvoyée pour le 20 août dernier délai (17h00). La CAPD aura lieu le 26 août.

La séance a été levée à 18h55.



## ► 2ème phase d'ajustement du mouvement principal :

Après examen du document remis en séance (concernant les propositions d'affectation), le constat a été fait que 6 collègues seulement (sur les 11 personnes sans poste) obtiennent un poste (NDLR : les fiches de vœux des 11 collègues sans poste avaient été envoyées aux représentants du Personnel le 20 août après-midi).

Il ne restait qu'un support sur les 7 proposés (TR ZIL Barre des Cévennes) et 5 enseignants n'avaient toujours pas d'affectation. Mme la Directrice Académique a proposé d'attribuer ce dernier poste à *Mannon VIDAL*. Le **SE-UNSA** a souhaité connaître les raisons de ce choix. L'Administration a répondu que c'était sa situation familiale qui avait été prise en compte ...

## ► Derniers ajustements de rentrée :

L'Administration ayant fait le point sur les postes susceptibles de se libérer, un tableau contenant les « dernières propositions d'ajustement » a été remis en séance aux représentants du Personnel.

Les supports recensés étaient les suivants :

- 1- Aumont-Aubrac (adjoint / congé maternité et congé parental),
- 2 - Badaroux (75% TR BD) + Balsièges (25% décharge de Direction);
- 3 - Le Collet de Dèze (adjoint / congé maladie);
- 4 - Mende GS Elémentaire *Jean Bonijol* (adjoint / congé maladie).

Mme la Directrice Académique a proposé d'affecter « **en surnombre** » les 4 collègues encore sans poste (*Nadège GAILLARD -> 1-*, *Aurélia RAYNAL -> 2-*, *Caroline SANTORO -> 3-* et *Mylène TESTUD -> 4-*). Elle a indiqué que ces « nominations d'office » étaient prononcées en fonction du barème et en essayant de prendre en compte les vœux antérieurs ...

Quelques précisions sont aussi apportées concernant certains supports :

- le 1/4 de décharge IMF « disponible » sur le secteur de Mende ne sera pas attribué, la dernière personne nommée sur un poste d'adjoint à l'Ecole Michel Del Castillo n'étant pas titulaire du CAFIPEMF.

- le 1/4 de décharge de Direction de Balsièges, initialement couplé avec le 1/4 Décharge de Direction de Chanac, a été utilisé comme indiqué ci-dessus (2 -). Le mi-temps d'*Isabelle DUCROS* a été complété par le 1/4 décharge IMF existant sur l'école de Chanac. Ce « support » avait

été bloqué pour un contractuel mais n'a finalement pas été pourvu.

- le 1/4 de décharge de Direction du Collet de Dèze, qui n'a pas été attribué, sera assuré par un remplaçant.

Un point est fait sur les deux dossiers « retraite » en cours d'instruction (poste Parc National des Cévennes et TR BD Badaroux) ...

## ► Questions diverses :

L'Administration a communiqué aux représentants du Personnel le tableau de répartition des 15 emplois pour l'Aide à la Direction d'Ecole dont dispose la **Lozère** pour l'année scolaire 2013/2014. Il y a 7 contrats supplémentaires. La Directrice Académique a décidé d'attribuer les postes nouveaux prioritairement aux écoles à 3 classes n'ayant aucune décharge de Direction. Le **SE-UNSA** s'est félicité de ce choix qui correspond à l'une de ses revendications. Le recrutement devrait intervenir au plus tôt, les entretiens étant prévus dans la semaine du 26 au 30 août ... (NDLR : la liste des écoles concernées a été publiée sur le site local du **SE-UNSA** : <http://sections.se-uns.org/48/>)

Un débat a ensuite eu lieu à propos des autres contrats aidés (2nd Degré, handicap, ...), sur les différentes missions, sur l'avenir des AED, et sur les dernières annonces du Gouvernement concernant notamment la titularisation de 3 000 d'entre eux à la rentrée 2014 ...

Un document contenant les affectations des 7 Contractuels a été remis aux membres de la CAPD (voir liste sur le site local du **SE-UNSA**).

La réunion s'est achevée par des échanges sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Mme la Directrice Académique a précisé que le comité de suivi se réunirait fin septembre/début octobre (NDLR : la date du vendredi 4 octobre a été arrêtée depuis). Des réunions seront aussi organisées par secteur « *afin de sensibiliser les Maires dans la perspective de la mise en place à la rentrée 2014* » ...

Concernant le retard de transmission de certains rapports d'inspection, Mme la Directrice Académique a indiqué que les IEN avaient travaillé durant les vacances.

La séance a été levée à 15h50 ...

## Infos Administratives Calendrier en bref

### ► Grève du 10 septembre 2013 :

Pensez à renvoyer l'imprimé disponible sur le site de la DSDEN avant le 20 septembre 2013 !

### ► Modules de formation d'Initiative Nationale (MIN) pour la scolarisation des enfants handicapés :

Inscription possible avant le 4 octobre 2013 ...

⇒ Voir BO du 29 août 2013

### ► Elections au Conseil d'Ecole :

Pour l'année scolaire 2013/2014, les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront le vendredi 11 octobre 2013.

⇒ le **SE-UNSA** a réalisé un **Guide des élections**, disponible sur simple demande au 04.66.65.18.93 !

### ► Diplôme de Directeur d'Etablissement d'Education Adaptée et Spécialisée (DDEEAS) :

Le registre d'inscription à l'examen est ouvert auprès des DSDEN et au Rectorat du lieu de résidence administrative du 1er septembre au 15 octobre 2013.

⇒ Voir BO du 29 août 2013

### ► Affectations Nouvelle Calédonie :

⇒ Voir BO du 5 septembre 2013 ...

### ► Affectations Wallis et Futuna (1 seul poste à pourvoir) :

Le formulaire, téléchargeable à l'adresse [www.education.gouv.fr/SIAT](http://www.education.gouv.fr/SIAT) doit être remis accompagné des pièces justificatives au supérieur hiérarchique direct avant le 11 octobre 2013.



## Consultation sur les programmes du Primaire ...

Une large consultation sur les programmes de l'Ecole Primaire va avoir lieu auprès des enseignants, mais aussi des IEN.

La synthèse de la première phase de cette consultation sera transmise au Conseil Supérieur des Programmes (CSP) de façon à l'éclairer dans ses arbitrages quant aux futurs programmes.

### 2 temps de 3 heures ...

La parole sera donnée aux enseignants en 2 temps de 3 heures, pris sur le temps de service ... mais hors présence d'élèves :

1/ Du 23 septembre au 18 octobre : recueil des avis et suggestions sur les programmes actuels (**temps pris sur les 24 heures de concertation**).

Les questions abordées tourneront autour :

- des qualités et défauts des programmes actuels,
- des difficultés d'application rencontrées,
- des éléments à conserver,
- des suggestions pour les futurs programmes.

2/ En fin d'année scolaire : consultation sur les nouveaux programmes (**temps pris sur les 18 heures d'animations pédagogiques**) :

- les synthèses académiques comme des équipes pédagogiques seront déposées directement sur le site Eduscol.
- les enseignants pourront également déposer leur contribution, à titre individuel.



Le **SE-UNSA** est satisfait de voir une perspective d'évolution des programmes, d'autant plus si les enseignants contribuent à cette démarche, de façon collective et individuelle.

L'esprit de travail collaboratif dans lequel s'inscrit cette consultation était attendu par les enseignants, qui y voient une marque de reconnaissance de leur professionnalisme.

Néanmoins, le **SE-UNSA**, qui est intervenu à différentes reprises auprès du ministère pour que le temps dédié à cette consultation soit pris sur le temps de classe, regrette vivement que le Ministre ait fait un tout autre choix !

## Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves : c'est parti !



Le décret et l'arrêté instaurant l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves sont enfin parus au Bulletin Officiel.

La campagne « **ISOE pour les PE** » animée depuis près de deux ans par le **SE-UNSA**, a permis de mettre en lumière l'attente des enseignants des écoles souhaitant voir reconnues leurs missions de suivi des élèves à l'instar de leurs collègues du 2nd Degré.

Elle a porté ses fruits et les plus de trente mille signatures recueillies par notre pétition ont pesé dans la balance.

L'ISAE, pour l'instant d'un montant de 400 euros, sera versée en deux fois (en décembre et en juin).

Pour le **SE-UNSA**, il s'agit d'un premier pas qui doit en appeler un deuxième.

En effet, nous considérons comme inacceptable le fait que les Professeurs des Ecoles exerçant dans le 2nd Degré en soient actuellement écartés.

De plus, le parallélisme avec l'ISOE du 2nd Degré n'est pas encore complet.

Le **SE-UNSA** poursuivra donc son action pour que, d'ici la fin du quinquennat, l'ISAE atteigne les 1 200 euros et concerne **tous** les Professeurs des Ecoles.

## 5ème Colloque International organisé par l'A.D.Oc 48

### Communiqué de l'A.D.Oc 48

« Il y cinq ans, le 30 octobre 2008, se terminait le quatrième colloque quinquennal de Mende. Fidèles à nos engagements, nous voilà prêts à vous accueillir les 20, 21 et 22 octobre 2013, lors du cinquième colloque « **Transmissions linguistiques et culturelles - Pratiques plurilingues** ».

La problématique posée propose de mettre en débat (conférences, ateliers, table ronde) les liens entre diversité linguistique, diversité culturelle et biodiversité. Mais tout n'est pas si simple ...

*Et pourtant la langue témoigne à sa façon de l'expérience humaine. Cette maîtrise des langues et de leur transmission par les familles, l'éducation, la littérature, les arts et les médias paraît fondamentale. C'est par la diversité des langages, des cultures et non par leur réduction que se dessine l'avenir de l'humanité. Vous qui êtes jeune enseignant, pédagogue averti, parents, transmetteurs de langue et culture, achevez donc d'entrer : les langues régionales de France ont besoin de votre présence. »*

Alain PANTEL,  
Président de l'A.D.Oc

